

Qu'est-ce qu'une affaire civile ?

Question / réponse publié le 04/08/2024, vu 133 fois, Auteur : <u>Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en</u> Droit

Qu'est-ce qu'une affaire civile ?

Les affaires civiles concernent les rapports juridiques entre personnes privées. Elles peuvent être contentieuses (litiges sur la propriété, la famille...). Le juge peut aussi statuer en matière gracieuse quand la loi exige le contrôle du juge.

SOURCE ET DE PLUS:

https://www.vie-publique.fr/fiches/268529-quest-ce-quune-affaire-civile